

Groupe de travail 2

Autonomisation des femmes et des filles

Langues

Anglais avec interprétation en allemand, français et espagnol

Présidence

Dr. Saskia Marijnissen, conseillère principale en politiques, dialogue sur les politiques agricoles entre le ministère fédéral de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Identité régionale (BMLEH) et l'Union africaine (UA)

Objectif

Les groupes de travail sont invités à recenser les défis ainsi que les bonnes pratiques, et à en discuter afin d'élaborer des recommandations visant à favoriser la mise en œuvre des instruments du CSA¹, et à l'intention des parties prenantes et des responsables politiques.

Introduction thématique

Comment renforcer les droits des femmes et des filles, afin de surmonter l'une des principales causes structurelles de l'insécurité alimentaire ? Comment garantir à ces groupes un accès équitable aux ressources naturelles telles que la terre, l'eau et la biodiversité ? Quelles expériences et quels instruments sont essentiels à cet égard, et comment peuvent-ils être mis en œuvre de manière plus complète ? Les Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, élaborées par le CSA et adoptées en 2023, ont remis cette question au cœur des politiques internationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La Recommandation générale n° 34 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) porte sur les droits des femmes rurales. Quels exemples positifs issus de la pratique nationale peuvent désormais inspirer une mise en œuvre renforcée ? Quels obstacles peuvent être surmontés, et comment ? Comment mettre en place de nouvelles formes de coopération pour faire progresser l'égalité des sexes aux niveaux national et mondial ? La conférence formulera donc également des recommandations d'action et développera des activités de mise en réseau dans le cadre de l'Année internationale des agricultrices des Nations Unies en 2026.

Calendrier:

Lundi 23 juin 2025

Groupe de travail Partie I

14 h Introduction par la présidente Dr. Saskia Marijnissen

14 h 10 Présentation du projet 1 :

NaviNut – Renforcer le pouvoir d'agir des femmes pour s'adapter à des environnements alimentaires en mutation, afin d'améliorer la nutrition des enfants dans les zones arides d'Afrique

Projet de la coopération scientifique internationale du BMLEH sur la sécurité alimentaire mondiale
Présenté par *Patricia Kiprono*, chercheuse associée à l'Institut allemand d'agriculture tropicale et subtropicale (DITSL)

14 h 20 Questions de clarification

¹En particulier les Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (<https://openknowledge.fao.org/items/57cbc078-ef02-4050-bcd2-055733707dab>)

14 h 25 Présentation du projet 2 : DÉVIANCE POSITIVE

Identifier les pratiques atypiques porteuses de changement au sein des ménages et des communautés pour améliorer la sécurité alimentaire

Projet mis en œuvre par la GIZ, financé par le BMZ

Présenté par *Seema Kurup*, conseillère en communication participative pour le développement chez Eka – The Communicators' Collective

14 h 35 Questions de clarification

14 h 40 Contribution de la jeune génération par *Sakina Usengimana*, Afri Foods Ltd, Rwanda, et représentante du AFRICAN Youth in Agriculture Forum (Rwanda)

14 h 45 Contribution des parties prenantes par *Aasha Ramesh*, Asian Rural Women Coalition et membre du Comité de coordination (CC) du Mécanisme de la Société civile et des peuples autochtones (MSCPA) pour le secteur Femmes et diversité de genre (Inde)

14 h 50 Discussion

15 h 30 Pause café

Groupe de travail Partie 2

16 h Poursuite de la discussion

17 h 15 Réflexion jeunesse par *Sakina Usengimana*

17 h 20 Réflexion parties prenantes par *Aasha Ramesh*

17 h 25 Conclusion

17 h 30 Fin

Format

La discussion se déroulera selon la règle de Chatham House (<https://www.chathamhouse.org/about-us/chatham-house-rule>). Un échange libre et ouvert est encouragé. Les interventions peuvent s'appuyer sur les questions directrices ci-dessous, ou sur les remarques et questions soulevées par d'autres participant-e-s. Les participant-e-s peuvent intervenir librement en partageant leurs expériences et recommandations. À noter : les groupes de travail sont conçus comme des espaces d'échange, et non de négociation. Les commentaires des participant-e-s seront notés sur des fiches blanches et affichés sur des panneaux dans la salle à manger. La présidence présentera un bref compte rendu du groupe de travail lors de la première table ronde du lendemain.

Questions directrices

- Quels obstacles entravent la réalisation du droit à l'alimentation, en particulier pour les femmes et les filles ?
- Quelles solutions et bonnes pratiques se sont avérées efficaces pour améliorer la situation des femmes et des filles ?
- Quelles recommandations peuvent être formulées pour 1) les parties prenantes, 2) les décideurs, et 3) pour favoriser la mise en œuvre des instruments du CSA ?

Mardi 24 juin 2025

« World Café » de 14 h à 17 h

Lors de la deuxième journée de la conférence, nous souhaitons offrir à tous les participant-e-s l'occasion de discuter des sujets abordés dans les autres groupes de travail. Des discussions auront lieu en petits groupes de 4 à 10 personnes autour de tables rondes. Pour chaque groupe de travail, une session de discussion d'environ 30 minutes est prévue.

Questions directrices pour ces discussions

- Quels messages pourraient avoir été oubliés ?
- Existe-t-il d'autres points de vue ?
- Y a-t-il des liens avec les résultats des autres groupes de travail ?
- Comment pouvons-nous mieux collaborer pour réaliser le droit à l'alimentation ?
- Quelles recommandations peuvent-être formulées pour 1) les parties prenantes, 2) les décideurs, et 3) favoriser la mise en œuvre des instruments du CSA ?

Les participant-e-s sont invité-e-s à noter leurs réactions sur des fiches pendant les sessions. Chaque groupe de travail a sa propre couleur de fiche. Les fiches seront affichées sur des tableaux dans la salle à manger après chaque session. Les président-e-s des groupes de travail présenteront un bref résumé du World Café consacré à leurs sujets lors de la première table ronde du lendemain. Avec les résultats des groupes de travail, ces résumés seront intégrés aux actes de la conférence, qui seront compilés par les organisateurs.

Domaines d'action des Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Les Directives du CSA sont structurées autour de domaines d'action clés visant à lever les principaux obstacles à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition:

1. Sécurité alimentaire et nutrition des femmes et des filles

Améliorer l'accès des femmes et des filles à une alimentation adéquate, sûre et nutritive, en veillant à répondre à leurs besoins nutritionnels spécifiques tout au long de leur vie.

2. Leadership et participation

Promouvoir la participation pleine, égale et significative des femmes et des filles aux processus décisionnels à tous les niveaux des systèmes alimentaires.

3. Autonomisation économique et sociale

Renforcer l'accès des femmes aux ressources économiques, à un travail décent et à des possibilités d'entrepreneuriat, et faire évoluer les normes sociales qui entravent leur participation aux systèmes alimentaires.

4. Accès aux ressources et maîtrise de celles-ci

Garantir aux femmes et aux filles un accès équitable à la terre, à l'eau, aux ressources halieutiques, aux forêts et aux autres ressources, ainsi qu'une maîtrise équitable de celles-ci.

5. Éducation et renforcement des capacités

Améliorer l'accès des femmes et des filles à l'éducation, à la formation et à l'information, afin de favoriser leur autonomisation par l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour réussir dans les systèmes alimentaires.

6. Protection sociale et aide

Renforcer les systèmes de protection sociale afin de soutenir les femmes et les filles, notamment en période de crise, et de garantir leur résilience et leur bien-être.

7. Reconnaissance, réduction et redistribution du travail de soins et domestique non rémunéré

Prendre en compte le fardeau que représente le travail de soins et domestique non rémunéré, qui incombe de manière disproportionnée aux femmes et aux filles, en veillant à ce que leurs contributions soient reconnues et soutenues par des politiques favorisant le partage des responsabilités.

8. Élimination de la violence et de la discrimination

Lutter contre toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes et des filles, en créant des environnements sûrs et favorables dans les systèmes alimentaires.

9. Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition en situation de conflit, de crise humanitaire et d'urgence

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans les contextes de conflit, de crise humanitaire et d'urgence, en veillant à répondre à leurs besoins spécifiques et à protéger leurs droits pendant et après les crises.